Image not found or type unknown

Copropriétaire qui quitte les lieux

Par **LOPEZ CYRIL**, le **01/11/2008** à **11:32**

Bonjour, je suis copropriétaire d'une maison insividuelle construite en 2005 jai un credit immobilier en cours et des credits conso en commun avec l'autre copropriétaire.
Celui-ci a décidé de quitter les leiux pour vivre ailleurs je ne suis pas sur de sa bonne foi car je ne sais pas s'il va continuer à honorer les credits,jusqu'à ce que la masion soit vendue.Je ne peux supporter cette charge tout seul, je vais avoir un enfant.
Dois-je pour me couvrir, faire constater sondépart par un huissier et prevenir mon notaire? pour qu il assigne à payer ses traites.

Merci de votre aide et de la réponse que vous m'apporterez

CYRIL LOPEZ

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés